

COMMUNIQUÉ

Pour publication immédiate

La MRC appuie le développement économique de ses industries et municipalités Agrandissement de l'affectation industrielle

COOKSHIRE-EATON, le 1er mars 2024 — La MRC du Haut-Saint-François a procédé à la modification de son schéma d'aménagement et de développement pour agrandir l'affectation industrielle sur une superficie de 2,06 hectares afin d'appuyer NAC (North American Cabinets) de Cookshire-Eaton dans ses projets d'agrandissement. Le conseil de la MRC adoptait le règlement le 24 janvier 2024, pour une entrée en vigueur prévue au plus tard le 6 avril 2024.

Les démarches qui ont mené à ce résultat sont :

- Février 2023 : demande de l'entreprise transmise à la MRC;
- 12 avril 2023 : appui du comité consultatif agricole (CCA) de la MRC;
- 17 juillet 2023 : discussion préliminaire avec les ministères concernant la modification au schéma d'aménagement et de développement;
- 23 août 2023 : adoption du projet de règlement;
- 11 décembre 2023 : réception de l'avis préliminaire favorable du ministre;
- 16 janvier 2024 : consultation publique sur le projet de règlement;
- 24 janvier 2024 : adoption du règlement.

La ville de Cookshire-Eaton devra adapter ses règlements d'urbanisme afin de tenir compte de cette modification au schéma d'aménagement et de développement de la MRC. Ces étapes franchies, l'entreprise, de son côté, pourra entreprendre ses représentations auprès notamment de la CPTAQ pour son projet d'agrandissement.

Robert G. Roy, préfet de la MRC du Haut-Saint-François et président de son Centre local de développement souligne l'excellente collaboration des deux équipes quand survient l'occasion d'accompagner nos entreprises dans leurs projets : « Le département de l'aménagement de la MRC s'illustre quand vient le temps de faciliter les projets enrichissants pour le Haut, et l'équipe du CLD est toujours prête à mettre l'épaulé à la roue pour aider nos entreprises à atteindre de nouveaux sommets. »

Stéphane Fortier, président de NAC, mentionne « Depuis maintenant plusieurs années, c'est toujours un plaisir pour moi de collaborer avec les divers intervenants du CLD. Toujours disponibles et à l'écoute de nos besoins, ils contribuent à faciliter l'avancement de nos projets, tout comme l'équipe de la MRC. »

La MRC du Haut-Saint-François comprend 14 municipalités (Ascot Corner, Bury, Chartierville, Cookshire-Eaton, Dudswell, East Angus, Hampden, La Patrie, Lingwick, Newport, Saint-Isidore-de-Clifton, Scotstown, Weedon et Westbury) pour une population de 23 653 habitants. Son conseil d'administration est formé de leurs maires. La MRC fournit des services tels que : transport collectif, internet haute vitesse, loisirs, cartographie/géomatique, urbanisme et inspection, gestion des cours d'eau (sécurité des personnes et des biens), programmes de rénovation domiciliaire, écocentre, mesure et vidange des fosses septiques, vente pour défaut de paiement de taxes municipales, fibre optique intermunicipale. Ses responsabilités couvrent l'aménagement du territoire, l'évaluation foncière, le plan de gestion des matières résiduelles, Récup-Estrie (en partenariat avec 5 autres MRC de l'Estrie), le parc éco-industriel Valoris, la sécurité publique, le schéma de couverture de risque en sécurité incendie. La MRC travaille sur des projets comme : la préservation du ciel étoilé, le parc régional du Marécage-des-Scots, la planification de la voirie locale, l'Article 59 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (occupation du territoire), le Plan de développement de la zone agricole (PDZA) et le développement socio-économique par le biais de son Centre local de développement.

— 30 —

Source :
Danielle Jean
Conseillère en communications
819 560-8500 poste 2208
djean.cld@hsfqc.ca

Informations :
Jérôme Simard
Aménagiste
819 560-8400 poste 2113
jerome.simard@hsfqc.ca